Réunion du mardi 5 octobre 2021 : le verdissement de la fonction transport dans l’entreprise

Intervention de Thomas Remond MG21: Thomas fait une présentation spécifique destinée aux consultants CC lui permettant de se présenter, de proposer son projet de consultant, d’exposer ses problématiques de consultant débutant pour recueillir les conseils des consultants CC expérimentés. La présentation de Thomas est jointe au présent compte rendu. Cette réunion a été riche en échanges et en conseils judicieux formulés par les consultants présents. En synthèse il lui est recommandé de….

1. De ne pas élargir son champ d’intervention mais au contraire de le resserrer sur son domaine d’excellence « le verdissement de la fonction transport dans l’entreprise ». C’est un vaste marché porteur qui va se développer avec la loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 applicable au 1 er juillet 2022.
2. Se positionner comme ‘directeur de projet’ du fait de sa grande expérience et de son expertise dans le domaine qu’il a choisi.
3. Après avoir défini sa niche de marché, envisager - si nécessaire - de créer un groupement de compétences en s’alliant avec d’autres experts sous la houlette de CC/Essec pour démarcher les PME/ETI concernées par la loi et les impératifs du marché.